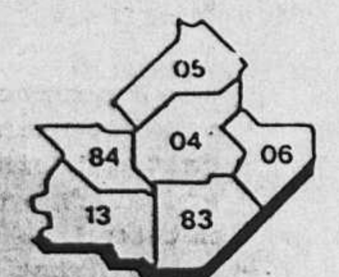
DLP-1-10-86078646

Avertissements agricoles



ISSN 0759-9641

PROVENCE ALPES COTE D'AZUR



MINISTERE DE L'AGRICULTURE DIRECTION DE LA QUALITE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

B.P. 95 - 84140 MONTFAVET Téléphone (90) 88.21.83

- ARBORICULTURE - CULTURES LEGUMIERES - GRANDES CULTURES -

ARBORICULTURE

18 Septembre 1986 - N°20

PROTECTION DES ABRICOTIERS CONTRE LES CHANCRES.

Très importante les 6 premières années.

1 - Avant août - NETTOYAGE DES ARBRES

Ebourgeonnage et suppression par temps sec de toutes les pousses situées sur le tronc et la base des charpentières sur 20-30 cm pour obtenir un tronc lisse. Souhaitable en mai-juin en première feuille.

Réalisée plus tard(en septembre) cette opération nécessite de cicatriser avec un produit bactéricide (Santar, Kankertox ...).

2 - Fin septembre-octobre - BADIGEONNAGE

Application d'un badigeon antiseptique : soit au pinceau, soit au pulvérisateur (buse à fente étroite).

A/ - Pulvérisation : 2 passages successifs entre 0,1 l. et 0,3 l/arbre selon grosseur.

1er passage : bouillie bordelaise 60 ou 80 g/l selon produit commercial (16 g/l cuivre métal).

2ème passage : mélange (blanc à badigeon 2 kg) consistance
(+ peinture vinylique blanche 1 kg) moyennement
(+ eau environ 5 l) fluide

Réaliser dès que le premier passage est sec.

ou B/ - Application au pinceau : 1 seul passage 60 à 150 g de mélange/arbre selon grosseur

mélange (bouillie bordelaise 300 ou 350 g)
(+ eau 2 à 3 l) consistance
(puis ajouter en remuant) peinture
(blanc à badigeon 2 kg) épaisse
(+ peinture vinylique 1 kg)

Contre les chancres à Eutypa (fréquents dans le Nyonsais et la vallée du Rhône) ajouter du bénomyl (6 g/l de BENLATE).

3 - Octobre - novembre - TRAITEMENT AU CUIVRE

Avant et pendant la chute des feuilles, 3 pulvérisations de cuivre à la dose de 250 g de cuivre métal/hl.

4 - Hiver - TAILLE

Eviter de tailler, surtout les jeunes arbres entre octobre et février. Désinfecter les outils à l'alcool à brûler entre chaque arbre pour éviter de propager les maladies.

5 - Printemps - CURETAGE DES CHANCRES

Le plus tôt possible dès l'apparition des points de gomme qui sont les premiers signes extérieurs des chancres.

Supprimer au couteau les parties nécrosées (brunes) sous l'écorce. Cicatriser immédiatement au pinceau.

Note rédigée par l'ARFEL Rhône-Alpes -
Domaine de Gotheron - 26320 St-MARCEL-les-VALENCE.

P72

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur Corse" Directeur Gérant P. Duffaud CPPAP N° 478 AD

ABONNEMENT 1er Janv. 31 Déc. 120 F. PAYABLE A REGISSEUR DE RECETTES DE LA DRAF PACA - CCP N° 9402 55 F - SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX - MONTFAVET 1986 - ©

_CULTURES LEGUMIERES

NOCTUELLE DU CHOU et CHOU-FLEUR -

Renouveler une dernière fois le traitement conseillé contre la *noctuelle* dès réception du bulletin.

Si des colonies de *pucerons* sont visibles utiliser un produit également aphicide.

x - acéphate	750 g M.A./ha	ORTHENE
- chlorpyriphos méthyl	450 g M.A./ha	RELDAN
- cyperméthrine	30 g M.A./ha	Nombreuses spécialités
- deltaméthrine	7,5 g M.A./ha	DECIS
- endosulfan + parathion		DRIFENE AP, EKADRINE PE.
x - méthomyl	350 g M.A./ha	LANNATE
- perméthrine	50 g M.A./ha	AMBUSH, PERTHRINE

x produit également aphicide.

MOUCHE DU CHOU SUR NAVET -

Le vol est important .

Sur parcelles de navet où l'application de microgranulés insecticides date de plus de 45 jours et qui seront récoltés après le 2 Octobre, effectuer une pulvérisation abondante avec : chlorfenvinphos (BIRLANE) 60 g M.A./hl.

MOUCHE DE LA CAROTTE -

Vol nul.

TEIGNE DU POIREAU - (rappel)

Renouveler la protection, tous les 12 jours.

MILDIOU DU MELON -

Dans les parcelles attaquées ou voisines d'un foyer de *mildiou*, effectuer deux traitements à 8 jours d'intervalle, puis maintenir la protection tous les 8 jours.

Ailleurs, effectuer un traitement par pulvérisation tous les 10-12 jours.

Produits utilisables :

. chlorothalonil	(DACONIL)	150 g M.A./hl
. mancozèbe	(Nombr.spécialités)	200 g M.A./hl
. métirame de zinc	(POLYRAM)	200 g M.A./hl
. oxadixyl + mancozèbe + cymoxanil	(PULSAN)	faire un essai préalable pour vérifier la non phytotoxicité du produit.
. phoséthyl-Al	(ALIETTE)	240 g M.A./hl - faire un essai préalable pour vérifier la non phytotoxicité du produit.

NOCTUELLE DEFOLIATRICE SUR BETTE A CARDE :

Intervenir aux premiers dégâts, avec un des produits utilisables sur *noctuelle du chou-fleur*.

Respecter un délai de 15 jours avant récolte.

MILDIOU et OIDIUM DE LA BETTE A CARDE -

Assurer une protection contre ces deux maladies, utiliser manèbe ou mancozèbe contre le *mildiou*, soufre mouillable contre l'*oïdium*.

LE ZYTHIA DU FRAISIER -

Cette maladie a déjà été observée dans la région (en 1985 dans le Comtat).

Le champignon se développe durant les périodes humides et provoque des taches sur feuilles et pétioles.

En présence de symptômes effectuer des traitements au cuivre (100 à 150 g/cuivre métal/hl).

LUTTE CONTRE LES MALADIES DES SALADES -

Quelle que soit l'époque de la culture, il est indispensable d'assurer, dès la plantation, une bonne protection des salades en suivant les recommandations ci-après :

Traiter dès que l'on peut pénétrer dans la parcelle après l'arrosage qui suit la plantation.

Effectuer ensuite des traitements tous les 5 à 7 jours suivant la rapidité de croissance. De la mi-décembre à la mi-février, cet intervalle peut généralement être porté à 10 jours, en raison de la lenteur de l'accroissement foliaire à cette époque (lorsque des arrosages sont nécessaires, les prévoir la veille des traitements).

Eviter le recoupement des applications entre deux passages et les surdosages en début et en fin de parcelle. Alterner le sens des passages.

--------0000--------